

Des mesures incitatives pour exercer dans les régions enclavées

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4356 - Ven. 22 - Sam. 23 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Personnalités du monde de la culture

Ils nous ont quittés en 2017

Pour la réalisation des projets d'infrastructures publiques

Signature aujourd'hui de la Charte partenariat public-privé

Victoire mitigée des séparatistes catalans

Par Mohamed Habili

Les séparatistes catalans ont remporté, jeudi dernier, les élections décidées par le gouvernement central de Madrid à la suite de leur proclamation d'indépendance en octobre de cette année. Toutefois, c'est le système électoral, conçu pour favoriser les zones rurales par rapport aux villes, qui a permis cette victoire, non pas le nombre de voix obtenues par les partis séparatistes, qui pour sa part est inférieur à celui enregistré par les partisans de l'unité avec l'Espagne. La question se pose donc de savoir qui des deux camps a au bout du compte perdu, celui qui voulait que les électeurs désavouent de façon éclatante le gouvernement de Mariano Rajoy, pour les mesures d'exception qu'il a prises à l'encontre des séparatistes, ou celui qui sans s'emparer de la majorité des sièges a tout de même remporté la majorité des voix, montrant ainsi que les séparatistes ne constituent pas la majorité numérique en Catalogne. Cette question n'est pas nouvelle, elle s'était déjà posée à la suite des élections précédentes. Peut-être qu'un référendum semblable à celui du 1^{er} octobre, auquel pour l'essentiel seuls les séparatistes avaient pris part, et dont il est vrai Madrid avait voulu empêcher la tenue, qui verrait la participation de tous les Catalans, séparatistes et unionistes, pourrait trancher la question.

Suite en page 3

Ouyahia au sujet de l'assemblage automobile

Le nombre des opérateurs sera «très limité»



PH/D. R.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a pointé du doigt, lors de l'inauguration de la 26^e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) à Alger, le nombre trop élevé de demandes pour l'assemblage automobile, en affirmant que cette activité sera «très limitée» dans le futur et ce, dans le cadre d'une démarche rationnelle visant à éviter une saignée des devises.

Lire page 2

Exploitations agricoles dans le cadre de la concession

Sonelgaz et les services des ressources hydrauliques contraints de participer

12^e FestivAlgérie

L'Arménie et l'Espagne animent la scène

Ouyahia au sujet de l'assemblage automobile

Le nombre des opérateurs sera «très limité»

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a pointé du doigt, lors de l'inauguration de la 26^e édition de la foire de la production algérienne (FPA) à Alger, le nombre trop élevé de demandes pour l'assemblage automobile, en affirmant que cette activité sera «très limitée» dans le futur et ce, dans le cadre d'une démarche rationnelle visant à éviter une saignée des devises.

Par Louiza Ait Ramdane

«**N**ous n'allons pas laisser refaire l'histoire des minoteries», a-t-il lâché à l'adresse d'un concessionnaire. «Il n'y aura pas 50 producteurs de véhicules légers ou lourds (en Algérie), la liste sera très limitée (...) c'est un marché qui va être rétréci et qui sera monopolisé. Nous comptons sur ceux qui sont sur place pour tenir la balle», a déclaré M. Ouyahia. Il s'adressait à des concessionnaires qui voulaient décrocher des autorisations pour démarrer des activités d'assemblage automobile en Algérie. «Nous n'allons pas laisser refaire l'histoire des

Mis en œuvre en 2017 1 200 plans communaux pour la gestion des déchets

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a fait état, jeudi à Alger, de la mise en œuvre de 1 257 plans communaux pour la gestion des déchets en 2017, affirmant que ses services ont enregistré des résultats «positifs» par rapport aux opérations de nettoyage de l'environnement à travers toutes les communes du pays. «Les résultats obtenus suite à l'application des instructions données aux walis au début de l'année en cours sont positifs», a affirmé M. Bedoui en réponse à la question que lui a posé le sénateur, Abdelhalim Latreche sur les mesures prises pour assurer l'hygiène dans les communes côtières, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Il a indiqué que 1 257 plans communaux de gestion des déchets ont été mis en œuvre en 2017, soit une couverture de 81,58% des communes au niveau national. Il a précisé, en outre, que 141 centres d'enfouissement technique financés par l'Etat ont été recensés, dont 87 déjà réalisés, 30 sont en cours et 24 centres en début de travaux, ajoutant que ses services ont compté 161 décharges contrôlées dont 85 décharges réalisées, 43 sont en cours. Selon M. Bedoui, 85 décharges anarchiques sur 151 programmées, 29 centres de tri et 26 stations de transformation ont été réhabilités. **Ihham B.**



Ph/D. R.

minoteries», a-t-il lâché à l'adresse d'un concessionnaire. Il a, à ce titre, fait remarquer le nombre très important de minoteries en Algérie qui profitent d'une multitude de facilitations, de la farine subventionnée à titre d'exemple, sans pouvoir relever le défi de l'exportation.

Cette démarche du gouvernement est surtout dictée par l'amenagement des réserves de change du pays du fait de la baisse des cours du pétrole, selon lui. «Si on a arrêté d'importer 500 000 véhicules/an, soit 6 milliards de dollars, ce n'est pas pour importer 600 000 ou 800 000 kits aujourd'hui. Les 500 000 véhicules étaient importés à l'époque où nous avions 174 milliards de dollars (de réserves de change, Ndlr) mais aujourd'hui, à novembre, nous n'avons que 98 milliards de dollars», a-t-il argué.

Il a fait savoir, à ce titre, que le ministère de l'Industrie a enregistré à ce jour 60 demandeurs pour l'assemblage de véhicules en Algérie. «Il y a trop de demandes sur l'automobile (assemblage automobile, Ndlr) et nous (gouvernement) n'allons pas consommer toutes les devises de l'Algérie en important des kits, nous mettrons de l'ordre dans ce

marché», a-t-il affirmé en constatant que beaucoup d'opérateurs essayent de se lancer dans cette activité sans même attendre d'avoir les agréments nécessaires. Trois opérateurs activent actuellement sur le marché d'assemblage de véhicules légers en attendant l'entrée en production de deux autres.

Les entreprises appelées à s'impliquer davantage pour diversifier l'économie

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a incité les entreprises algériennes à s'impliquer davantage dans la diversification de l'économie algérienne en augmentant leurs taux d'intégration pour réduire les importations et en adoptant une démarche plus agressive en matière d'exportation. M. Ouyahia a appelé par là même ces opérateurs à «aider» l'Etat à réduire davantage les importations.

Il a en outre invité les opérateurs privés à s'associer, notamment dans le cadre du Forum des chefs d'entreprise (FCE), pour investir le domaine du fret aérien et maritime pour essayer de réduire le coût du transport

des produits exportés et rendre ainsi plus compétitives leurs exportations en termes de prix.

Les réserves de change de l'Algérie sous le seuil des 100 milliards de dollars

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 98 milliards de dollars à fin novembre 2017, a indiqué le Premier ministre Ahmed Ouyahia. «Lorsque on avait 174 milliards de dollars (de réserves de change, Ndlr) l'Algérie importait 500 000 véhicules/an pour 6 milliards de dollars mais, aujourd'hui, nous n'avons que 98 milliards de dollars à novembre. Nous n'avons pas arrêté d'importer ce nombre de véhicules pour importer 600 000 kits», a-t-il dit à un concessionnaire intéressé par l'activité d'assemblage de voitures en Algérie.

Les lois algériennes imposent le respect des chefs d'Etat

M. Ouyahia qui répondait à la question d'un journaliste sur l'incident de la banderole (Tifo) portant atteinte au souverain saou-

dien, déployée au stade d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), a affirmé que «nos lois imposent le respect de notre président et des autres chefs d'Etat». Le Premier ministre a estimé que l'incident du stade était «inadmissible», soulignant que le peuple algérien est connu pour ses «bonnes valeurs morales».

Organisée sous le thème «Economie diversifiée et performance à l'export», cette édition est marquée par la présence, pour la première fois, du secteur national de l'automobile à travers la participation de neuf sociétés de montage de véhicules.

Les entreprises participantes relèvent des industries manufacturière, électronique, électrique et électromécanique, agroalimentaire et emballage, chimique et pétrochimique, et l'industrie mécanique, sidérurgique et métallurgique, ainsi que des secteurs des banques et assurances.

En outre, plusieurs unités de production de l'Armée nationale populaire (ANP) participent à cette 26^e édition de la Foire de la production algérienne.

L. A. R.

Développement de l'investissement en Algérie

Les banques islamiques «peuvent contribuer»

Des experts et universitaires, participant à une journée d'étude organisée jeudi à Souk Ahras, ont affirmé que les banques islamiques pouvaient contribuer de manière efficace au développement de l'investissement en Algérie. Les formules de financement non traditionnelles proposées par les banques islamiques contribuent au développement de l'investis-

sement, a estimé le directeur du contrôle légal à la banque Essalam Algérie dans son intervention durant la rencontre initiée par la section locale du Club économique algérien. Il a également salué la décision du gouvernement d'inclure la finance islamique dans les services des banques publiques. Mohamed Boudjelal, enseignant à l'université de M'sila et membre du

Haut-conseil islamique, a appelé à bien présenter les produits divers de la finance islamique dont le chèque islamique coté en Bourse, estimant qu'un grand nombre d'opérateurs économiques désiraient financer leurs activités conformément aux dispositions de la chariaa islamique. Le wali de Souk Ahras a annoncé à l'occasion le lancement des projets de 10 nou-

velles zones d'activités ouvertes aux petits investisseurs. Les intervenants ont insisté, durant la rencontre, sur la formation des investisseurs à la gestion, le marketing, la comptabilité et le droit commercial et sur la création d'une banque de données sur les opportunités d'investissement de chaque région afin d'aider l'investisseur à mieux décider. **Daili T.**

Pour la réalisation des projets d'infrastructures publiques

Signature aujourd'hui de la Charte partenariat public-privé

■ Aujourd'hui, à la Maison du peuple-1^{er} Mai-Alger, Ahmed Ouyahia, Premier ministre, présidera la cérémonie de signature de la Charte relative au partenariat public-privé (PPP) en présence des signataires du Pacte national économique et social de croissance 2014, selon un communiqué du Premier ministre.



Par Lynda Naili

Les ressources financières pour les projets de commandes publiques étant en amenuisement, le gouvernement concrétise officiellement aujourd'hui cette formule des trois P, un Partenariat Public/Privé (PPP), qu'il a souvent préconisé dans ses relations avec les opérateurs économiques. C'est une alliance devant impliquer les ressources et les capacités du secteur privé algérien, principalement dans la réalisation d'infrastructures publiques que les pouvoirs publics se sont engagés à achever en dépit de la crise financière à laquelle font face les caisses de l'Etat et qui bénéficieront des revenus générés par l'exploitation de ces infrastructures. Un engagement socio-économique de prime abord qui assurera le développement du pays mais

qui, en parallèle, contribuera à un essor plus large des entreprises privées qui désormais seront appelées à investir davantage. Sur cette question, il faut dire que cette Charte de partenariat public/privé n'est qu'une réponse au secteur privé qui n'a eu de cesse, ces dernières années, de solliciter plus de parts de marché dans la commande publique notamment. Avec cette signature, la balle est désormais dans le camp des entreprises privées qui devront prouver leur compétence en la matière. Il est vrai qu'actuellement le secteur privé est de plus en plus fort. En effet, selon les dernières statistiques rendues publiques par le FCE (Forum des chefs d'entreprises), le tissu privé comporte quelque 99% des PME nationales, notamment dans les domaines des industries manufacturières, l'électronique, l'électricité et

l'électroménager, l'agroalimentaire et l'emballage, faisant que 85% de la valeur ajoutée du pays hors hydrocarbures sont créés par ce secteur. En termes d'emploi, les deux tiers des postes de travail sont créés par le secteur privé. Notons que, jusque-là, les quelques expériences qui relèvent de ce PPP ont concerné en grande partie des projets de réalisation auxquels ont été associés des partenaires privés étrangers, à l'image récente de l'usine d'assemblage de véhicules de marque Peugeot qui a vu s'associer trois opérateurs nationaux avec le constructeur automobile français. Pour les entreprises nationales (publiques et privées), il s'agissait surtout de démarche de management via des contrats de gestion bien plus qu'une implication directe dans l'exécution proprement dite des projets. Toutefois, par cette alliance

public/privé, certains y voient une brèche ouverte à moyen et long terme pour la privatisation des entreprises, du moins celles en difficultés financières relevant de certains secteurs dont l'Etat devra se décharger pour ne garder que son rôle de contrôleur et de vérificateur du déroulement des projets en conformité des lois et des règles de la République. Pour rappel, après la mise en place de la tripartite en 1991, le gouvernement, l'UGTA et le Patronat avaient signé en février 2014 le Pacte national économique et social de croissance avec comme objectifs notamment l'accélération du processus des réformes économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, la protection sociale et l'amélioration du pouvoir d'achat.

L. N.

Manque de médecins spécialistes

Des mesures incitatives pour exercer dans les régions enclavées

Certains hôpitaux régionaux ne disposent d'aucun médecin spécialiste dans leurs services. De nombreuses wilayas accusent un déficit criant en matière de spécialistes, forçant régulièrement les habitants à se déplacer vers les grandes villes pour passer une simple visite. Sans motivation particulière qui les pousserait à aller vers des régions reculées du pays, ces derniers préfèrent s'installer en cabinet privé dans les grandes villes, se faire recruter en clinique privée ou exercer dans un CHU ou un hôpital. Pour répondre à cette pénurie, à laquelle fait face le secteur de la santé depuis des années, des incitations ont notamment été décidées pour encourager les jeunes médecins spécialistes à s'installer dans ces

villes enclavées. Le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a indiqué jeudi à Alger que des mesures incitatives seront prises au profit des médecins spécialistes appelés à exercer dans les régions privées de services médicaux spécialisés. Répondant aux questions des députés du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par le vice-président Houbaï Bouhafs, le ministre de la Santé a annoncé de nouvelles mesures motivantes notamment en matière de logement au profit des médecins spécialistes appelés à exercer dans les régions privées de services médicaux spécialisés. Concernant la question du député de M'sila sur le gel du projet de construction d'un établissement public hospitalier

d'une capacité de 240 lits à Sidi Aïssa et de l'hôpital spécialisé en santé maternelle et infantile dans la région, le ministre a souligné que le premier projet était en cours d'étude avec les autorités locales. Pour le deuxième projet, le ministre a affirmé que la région disposait de structures garantissant une couverture médicale «acceptable». Il a rappelé à cette occasion que la wilaya disposait de 6 établissements publics hospitaliers, un établissement public spécialisé dans la santé maternelle et infantile et 40 cliniques dont 12 disposant d'un service de gynécologie en plus de 156 salles de soins. Concernant la deuxième question posée par le député de la wilaya de Blida pour connaître les raisons du refus de l'Institut national du rein de

prendre en charge des malades, le ministre a répondu que la mission principale de ce type d'établissement était de faire de «la recherche scientifique et non de traiter les malades». Compte tenu de la taille considérable de cet Institut, a-t-il dit, les pouvoirs publics avaient décidé de le structurer comme hôpital spécialisé dans la transplantation d'organes, un siège de l'Agence nationale de transplantation d'organes et un organisme chargé de la recherche scientifique dans ce domaine. Le ministre a indiqué qu'un établissement hospitalier a été créé à proximité de l'Institut pour la prise en charge des insuffisants rénaux, avec une capacité de 200 lits et est entré en vigueur en 2017. Ce dernier a effectué pas moins de 55 opéra-

LA QUESTION DU JOUR

Victoire mitigée des séparatistes catalans

Suite de la page une

Evidemment, il n'y a pas d'Etat, européen ou pas, qui volontairement prendrait le risque de se laisser déposséder pour ainsi dire de sa meilleure part, ce qu'est à bien des égards la Catalogne par rapport à l'Espagne. Il n'y a pas d'Etat qui remettrait en jeu son unité. Mais si ni les séparatistes ni les unionistes n'ont vraiment gagné ou perdu à cette occasion, le Parti populaire, celui du Premier ministre, lui par contre a indéniablement perdu, n'ayant obtenu que trois misérables sièges sur les 135 qui étaient en jeu. Beaucoup sont déjà d'avis que ce gouvernement devrait démissionner, un peu comme si la consultation le concernait en propre. Le plus probable est qu'il n'en ferait rien, qu'il irait au contraire jusqu'au bout de son mandat, d'autant que ces élections ne concernaient qu'une seule région. En Catalogne, d'ailleurs, aujourd'hui que par le passé, les partis forts sont catalans. A s'en tenir aux résultats des partis pris individuellement qui plus est, celui qui a remporté le plus de sièges n'est pas séparatiste mais unioniste, celui d'Inès Arrimadas. Le gouvernement Rajoy aurait d'ailleurs d'autant moins tendance à démissionner que cela aurait pour effet de renforcer le courant séparatiste, qui du reste n'est pas confiné dans la seule Catalogne. Tout au contraire porte à penser que bien loin de revenir à de meilleurs sentiments envers les leaders sécessionnistes, il mettrait à profit ce qui reste de son mandat pour sévir au maximum contre eux. Son impopularité est déjà telle en Catalogne qu'il n'a plus grand-chose à y perdre. Il ne peut se renforcer que dans le reste du pays, et que sur un programme unioniste intransigeant, dont la crédibilité pour ce qui le concerne ne peut pas être mise en doute après ce qui s'est passé en Catalogne. Son parti, aujourd'hui faible, peut donc profiter à terme de sa fermeté à l'endroit des séparatistes. De sorte qu'il y a, semble-t-il, peu de chance que leurs leaders voient les accusations de rébellion pesant sur eux soient abandonnées, ou à tout le moins allégées, par suite de leur victoire aux élections de jeudi dernier. Il ne serait pas étonnant que cette victoire, d'autant qu'elle n'est ni franche ni massive, ait au contraire aggravé leur cas.

M. H.

tions et plus de 300 autres pour la dissolution des calculs rénaux par échographie. Selon lui, cet établissement procèdera à des opérations de transplantation rénale en 2018.

Meriem Benchaouia

Exploitations agricoles dans le cadre de la concession

Sonelgaz et les services des ressources hydrauliques contraints de participer

■ Actuellement, le ministère de l'Agriculture œuvre, selon son plus haut responsable, à appliquer l'instruction faisant obligation aux services des ressources hydrauliques et la Sonelgaz de participer à l'étude et au lancement des périmètres agricoles consacrés à l'investissement dans le cadre du droit de concession.



PHOTO

superficiers pastorales et empêcher leur intégration dans le système de valorisation des terres agricoles, et ce à la faveur des efforts consentis par l'Etat pour assurer une couverture végétale dans ces superficies. Le système en vigueur, selon le premier responsable du secteur, permet la création d'exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de bétail à vocation pastorale, selon les études effectuées sur les périmètres. A une question sur l'activité de l'élevage des chameaux et la distribution de l'orge aux maquignons, Bouazghi a fait savoir que la quantité d'orge distribuée durant 2017 aux wilayas steppiques et du sud s'élevait à 835 000 quintaux. S'agissant des terres non exploitées, le ministre a indiqué que plusieurs commissions ont été mises en place au niveau de toutes les wilayas pour aider les exploitants et les accompagner dans le lancement de leurs projets et écarter tous les investisseurs qui n'ont pas encore lancé leurs investissements. Les périmètres agricoles font l'objet d'une étude de faisabilité économique et sociale visant à définir clairement les superficies pouvant être valorisées et le mode agricole autorisé. M. Bouazghi a fait savoir que le ministère de l'Agriculture n'intervenait pas dans l'octroi des périmètres agricoles qui relève d'une opération locale, en premier lieu, sauf en cas de dépassement de la superficie accordée, conformément à la circulaire interministérielle 108 qui stipule que le ministère intervient lorsque la superficie dépasse de 10 fois la superficie de référence des exploitations agricoles. S'agissant de la transformation de la vocation des terres pastorales en terres agricoles, le ministre a indiqué que plusieurs instructions ont été données pour éviter de porter atteinte aux

Par Thinhinene Khouchi

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation et, présidée par le vice-président du Conseil Houbad Bouhaf, le ministre du secteur, Abdelkader Bouazghi a affirmé qu'il n'est pas possible de créer un périmètre agricole de concession sans l'association de Sonelgaz et de l'ANRH à l'étude et à la création du périmètre». Cette mesure qui vient compléter l'instruction interministérielle de 2008, vise à remédier aux difficultés rencontrées par les exploitants lors de la supervision du

lancement des exploitations agricoles, inhérentes essentiellement au manque d'eau et d'électricité dans le périmètre agricole consacré de la concession. Concernant la garantie de la ressource hydrique, le ministre a annoncé la tenue de plusieurs rencontres périodiques sur instruction du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, devant réunir les secteurs de l'Agriculture et des ressources en eau, citant également une réunion tenue au niveau central sanctionnée par la mise en place d'une commission de coordination regroupant les secrétaires généraux des ministères de l'Agriculture, des Ressources en eau et de

l'Energie chargée d'élaborer une stratégie d'intervention au niveau de chaque exploitation agricole en phase de lancement pour assurer les ressources hydrauliques et l'électricité. S'agissant des terres non exploitées, le ministre a indiqué que plusieurs commissions ont été mises en place au niveau de toutes les wilayas pour aider les exploitants et les accompagner dans le lancement de leurs projets et écarter tous les investisseurs qui n'ont pas encore lancé leurs investissements. Les périmètres agricoles font l'objet d'une étude de faisabilité économique et sociale visant à définir clairement les superficies pouvant être valo-

risées et le mode agricole autorisé. M. Bouazghi a fait savoir que le ministère de l'Agriculture n'intervenait pas dans l'octroi des périmètres agricoles qui relève d'une opération locale, en premier lieu, sauf en cas de dépassement de la superficie accordée, conformément à la circulaire interministérielle 108 qui stipule que le ministère intervient lorsque la superficie dépasse de 10 fois la superficie de référence des exploitations agricoles. S'agissant de la transformation de la vocation des terres pastorales en terres agricoles, le ministre a indiqué que plusieurs instructions ont été données pour éviter de porter atteinte aux

L'université consolide son rapprochement avec le secteur économique

L'USTO se dote d'une plateforme technologique

En se dotant en 2017 d'une plateforme technologique dédiée à la mécanique et la robotique, l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB) a consolidé davantage son rapprochement avec le secteur socio-économique. La plateforme, plus connue sous l'acrony-

me «MRIS» (Mécanique et robotique d'intervention et de services), est entrée en activité il y a quelques mois, au sein de l'université mais en tant qu'«entreprise industrielle à part entière», se félicitent les responsables de l'établissement. Le fonctionnement de la structure est assuré par un Comité de pilotage com-

posé de cinq enseignants-chercheurs pluridisciplinaires appuyé par une dizaine de cadres techniques et administratifs, explique le directeur de la plateforme, Amine Ilès. Cet édifice technologique s'élève sur un étage (R+1) sur une assiette de 3 000 mètres carrés abritant au total 16 laboratoires de recherche et 12 ateliers.

Mettant l'accent sur le soutien de la tutelle et des institutions partenaires qui ont contribué à la concrétisation de cette opération, cet enseignant-chercheur spécialisé en robotique considère sa structure comme «une première dans l'histoire de l'Université algérienne» et estime que c'est la seule à être aussi

«complète». La plateforme «MRIS», souligne-t-il, a une vocation qui va au-delà de la sous-traitance pour le secteur industriel, sachant qu'elle dispense aussi la formation tant au profit des étudiants que de l'entreprise de production dans ses objectifs de développement et de création de valeur ajoutée. **Farid C.**

Conseil national des droits de l'Homme à Béjaïa

M^e Dris Abderrahmane désigné délégué régional

L'ex-bâtonnier de Béjaïa, M^e Dris Abderrahmane, député FLN pour un second mandat consécutif lors des dernières élections législatives, a été désigné délégué régional centre du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). C'est le 5^e et dernier délégué de cette instance à être désigné dans cette fonction. La cérémonie de désignation et d'installation, tenue au TRB, a été présidée par M^{me} Benzerrouki Fafa Sid Lakhdar, présidente du Conseil national des droits de l'Homme. Cette nouvelle instance a remplacé la

défunte Commission nationale consultative de protection et promotion des droits de l'Homme (Cncppdh) dirigée par Farouk Ksentini suite à la révision constitutionnelle du 6 mars 2016 prévue dans les articles 198 et 199 de la loi 19-03 du 3 novembre 2016. Il devrait représenter plusieurs wilayas du centre du pays dont Béjaïa, Bouira, Tizi-Ouzou, Tipasa, Alger, Bordj Bou-Arréridj, Boumerdes, etc. Son siège sera basé à Béjaïa. Le délégué du CNDH est chargé d'enregistrer les plaintes des citoyens, inscrire et connaître toutes les questions

relatives à la défense et à la protection des droits de l'homme et des libertés des citoyens, la garantie dans leur exercice, le respect des engagements internationaux du pays en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme, etc., observer, surveiller, puis alerter le CNDH en cas de violation des droits humains en général. Il est également appelé à effectuer des visites régulières et inopinées dans les prisons des régions du centre du pays, veiller sur les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes aux

besoins spécifiques, assurer, dans le cadre de son mandat, la médiation pour améliorer les relations entre les administrations publiques et le citoyen. Il y a lieu de rappeler que le CNDH a été institué en application des dispositions de la Constitution amendée en février 2016. «Le Conseil national des droits de l'Homme est venu affirmer la volonté de l'Algérie de mettre en œuvre les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme», a souligné M^{me} la présidente du conseil, lors d'une brève allocution. Les missions du Conseil

sont d'élaborer un rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme en Algérie qu'il soumettra au président de la République, au Premier ministre et au Parlement. Le Conseil œuvre à promouvoir les droits de l'Homme avec les institutions onusiennes, les institutions régionales spécialisées, les institutions nationales des droits de l'Homme dans d'autres pays, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales. Le CNDH a aussi la charge de surveiller les lieux de détention et de garde à vue. **H. Cherfa**

Société algérienne d'assurance

Commercialisation «prochaine» d'un document regroupant tous les risques

■ La Société algérienne d'assurance (SAA) entamera «prochainement» la commercialisation de son nouveau produit, le document d'assurance regroupant tous les risques, a affirmé, jeudi à Batna, son P-DG, Nacer Saïs.



Par Céline N.

Ce produit à commercialiser début 2018 «facilitera la gestion administrative des contrats d'assurance en regroupant toutes les assurances dans un même contrat au lieu de plusieurs contrats pour la même entreprise (incendie, responsabilité civile, assurance marchandise)», a précisé le même responsable durant une journée d'étude organisée par la chambre du commerce et de l'industrie en coordination avec la SAA. Le même cadre a évoqué la diverse gamme de produits SAA dont l'assistance technique aux propriétaires de véhicules et l'assistance technique à domicile Pack Lella lancé en mars 2016 et destiné aux femmes. La SAA a été, selon son premier responsable,

le premier assureur algérien à proposer une assurance pour pisciculture et même des activités de sensibilisation pour toucher la clientèle ciblée. «Leader» sur le marché national des assurances, la SAA compte 2 millions de clients et totalise un chiffre d'affaires devant atteindre d'ici la fin 2017 près de 27 milliards DA, a ajouté M. Saïs. Cette journée d'étude a réuni des opérateurs économiques des cinq wilayas de Batna, Biskra, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa. Les intervenants y ont insisté sur l'importance de l'assurance pour la protection de l'entreprise, de son actif et de sa pérennité. Il a été également relevé que la SAA est première sur le marché d'assurance des véhicules avec 31% de parts de marché et est 4^e sur les autres segments avec 13% de parts de marché. C. N./APS

Réserves marines

Six projets pour protéger la biodiversité des côtes algériennes

Le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche, a annoncé, jeudi, six projets de création de réserves marines dans les wilayas de Chlef, Tizi Ouzou, Jijel et Oran pour mettre en valeur et protéger la biodiversité marine des côtes algériennes. Dans le cadre du Programme algéro-européen d'appui à la diversification de l'économie du secteur de la pêche (Diveco 2), une ferme d'élevage de jeunes poissons d'eau de mer importés de l'étran-

ger avait été réceptionnée mercredi dans la wilaya de Tipasa, a déclaré à l'APS M. Hamouche, en marge d'une journée d'étude sur «les réserves marines à l'appui de la biodiversité marine», précisant que le coût de réalisation de la ferme s'élevait à 400 000 euros. L'enveloppe financière prévue dans la convention signée entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) en 2016 pour la mise en œuvre du programme Diveco 2 a été consommée à 50%, soit plus de 7 millions d'euros, a fait savoir le responsable. Il a précisé que l'Algérie avait réalisé 94% des

engagements prévus au titre de ce programme qui vise la diversification économique à travers le développement durable et l'amélioration des performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Le programme Diveco 2, qui s'inscrit dans le cadre du plan national «Aquapêche-2020» est supervisé par la direction générale de la pêche au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué M. Hamouche, ajoutant que 14 autres ministères y étaient associés. Abréviée par la direction de la

pêche de la wilaya d'Alger, cette journée d'étude intervient pour débattre des différents mécanismes de gestion et de supervision des cinq réserves maritimes que compte actuellement l'Algérie. Les professionnels, chercheurs et spécialistes participant à cette journée ont évoqué la situation actuelle de ces régions exposées notamment à la pêche anarchique et intensive et à la pollution de l'environnement. Une convention sera prochainement conclue en collaboration avec le ministère de la Justice pour assurer une formation aux magistrats

en matière de lois régissant ces réserves, a indiqué M. Hamouche, précisant que les journées de sensibilisation destinées aux pêcheurs seront intensifiées pour préserver les réserves marines, étant les premiers concernés par ces régions. Les participants à cette journée, particulièrement les chercheurs universitaires, recommandent de ne pas s'empêcher de classer de nouvelles réserves avant de maîtriser les mécanismes les régissant, soulignant la nécessité d'impliquer le Commissariat national du littoral dans les comités de wilaya à l'effet d'examiner le dossier des réserves devant être classées à l'avenir et de déterminer les mécanismes de leur financement au niveau local.

Anissa A.

Changes

L'euro en baisse face au dollar

L'euro se repliait un peu face au dollar hier, en reculant à 1,1858 dollar contre 1,1876 dollar jeudi soir. La monnaie unique européenne baissait aussi face à la devise japonaise, à 134,45 yens contre 134,55 yens pour un euro jeudi soir et même 134,88 yens jeudi matin, nouveau sommet depuis fin octobre 2015. Le billet vert progressait légèrement face à la monnaie nipponne, à

113,38 yens pour un dollar contre 113,30 dollars jeudi soir. L'euro est reparti en baisse après que les séparatistes catalans ont gagné l'élection régionale cruciale de jeudi, alimentant une nouvelle incertitude en Espagne, une des plus grandes économies de la zone euro. La livre britannique montait face à la monnaie unique européenne, à 88,62 pence pour un euro, et

était quasiment stable face au billet vert, à 1,3381 dollar pour une livre. La devise suisse était presque stable face à l'euro, à 1,1730 franc suisse pour un euro, mais reculait face à la devise américaine, à 0,9892 franc pour un dollar. La monnaie chinoise montait à nouveau, à 6,5749 yuans contre 6,5848 yuans pour un dollar jeudi à 14h45 GMT - après avoir atteint

jeudi 6,5532 yuans, son niveau le plus fort en deux mois. Le cours de la monnaie virtuelle bitcoin, qui faiblit depuis mardi alors qu'il semblait en passe d'atteindre les 20 000 dollars en tout début de semaine, chutait de nouveau vendredi matin en Asie. Le bitcoin s'échangeait pour quelque 12 642 dollars vendredi matin contre 15 364,50 dollars jeudi soir. Agences

Suisse

Excédent commercial de 2,3 milliards d'euros en novembre

La Suisse a enregistré un excédent commercial de 2,7 milliards de francs suisses (2,3 milliards d'euros) en novembre, porté par le regain de dynamisme de ses exportations, notamment vers l'Union européenne, a annoncé jeudi l'administration fédérale des douanes. Sur le mois écoulé, les exportations ont grimpé de 9,5% en valeur nominale (une fois corrigée d'une de nombre de jours ouvrables) pour atteindre 20,1 milliards de francs suisses. Les importations ont bondi de 16,4% à 17,4 milliards, notamment sous l'impulsion des échanges avec l'Asie, ont indiqué les douanes suisses dans un communiqué. Par rapport à novembre 2016, le solde du commerce extérieur est toutefois inférieur de 700 millions de francs suisses.

En novembre, les exportations du secteur de la chimie et de la pharmacie, le pilier de l'économie suisse, ont apporté la plus forte contribution au commerce extérieur, affichant une hausse de 7,4% sur un an, pour totaliser 8,6 milliards de francs suisses. Le secteur des machines électroniques, qui avait longtemps été pénalisé par la force du franc suisse, a lui vu ses exportations augmenter de 9,2% à 3 milliards de francs suisses. Le secteur de l'horlogerie, affecté pendant deux ans par la baisse de la demande notamment en Asie, a lui aussi poursuivi sa reprise, ses exportations se redressant de 6,3% par rapport à novembre 2016, pour se monter à 1,9 milliard. Les échanges vers l'Union européenne, le premier partenaire

commercial de la Suisse, ont grimpé de 11,2% à 11,7 milliards de francs suisses. Les exportations vers l'Allemagne, son plus gros débouché, se sont accrues de 7,2%. Elles ont également augmenté de 19,5% vers l'Italie et de 10,3% vers la France. L'économie suisse a connu une croissance modeste par rapport à ses niveaux habituels sur la première moitié de l'année, mais a progressivement regagné en vigueur, sur fond d'embellie économique chez ses principaux partenaires commerciaux. Depuis janvier, le franc suisse a également cédé environ 8% face à l'euro, donnant une bouffée d'air frais aux entreprises exportatrices qui doivent composer depuis plusieurs années avec la force de la devise helvétique. L. O.

Prix

Le pétrole à la baisse en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés à la baisse hier en Asie, en raison de l'annonce de la réouverture prochaine d'un oléoduc stratégique en mer du Nord et de la hausse de la production américaine. Le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, reculait de 18 cents à 58,18 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour livraison en février, cédait 14 cents à 64,76 dollars. Ineos, l'opérateur de l'oléoduc Forties en mer du Nord, qui achemine d'habitude plus de 400 000 barils de pétrole chaque jour mais qui est fermé depuis le début du mois, compte finir ses réparations «autour de Noël», a affirmé le groupe jeudi. R. E.

En 2017 à Tizi Ouzou

Près de 20 000 postes d'emploi créés par l'Anem, l'Ansej et la Cnac

■ Durant la période de janvier à novembre 2017, un total de 18 994 emplois ont été créés et 330 micro-entreprises mises sur pied dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Selon les statistiques communiquées jeudi dernier à l'occasion d'une journée d'information consacrée à la création de l'emploi via les différents dispositifs, l'Agence Nationale de l'Emploi (Anem) a réalisé durant la période de référence 18 038 placements dont 14 294 ont été effectués dans le cadre de la procédure dite «classique» de l'emploi, 1 708 au titre du Dispositif d'aide à l'insertion Professionnelle (DAIP) et 2 036 dans le cadre des Contrats de Travail Aidé (CTA). De son côté, l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (Ansej) a été à l'origine de la création de 553 postes par la mise sur pied de 201 micro-entreprises par des jeunes entrepreneurs et 27 autres postes d'emploi par l'extension de 7 autres micro-entreprises existantes. Quant à la Caisse Nationale d'Assurance



Chômage (Cnac), elle a généré jusqu'au 10 décembre dernier 376 postes d'emploi dont 373 à travers les 129 micro-entreprises nouvellement mises en place et 3 par l'extension d'une micro-entreprise déjà opérationnelle. Par ailleurs, la direction locale de l'emploi a, pour sa part,

fait état d'une contribution de l'Etat à hauteur de 484 millions de DA au profit des entreprises économiques pour leurs efforts d'insertion professionnelle via le dispositif du CTA pour permettre 29 170 placements durant l'année 2017.

A noter que les responsables

des différents d'aide à l'insertion professionnelle ont initié la rencontre dans le cadre de la vulgarisation des réalisations en matière de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Ses initiateurs fixent comme objectif l'amélioration de la communication de proximité et la consolidation de l'ouverture

des organismes du secteur sur les médias et le grand public. Au programme de la manifestation, la visite des micro-entreprises financées par l'Ansej et la Cnac ainsi que des différentes structures du secteur de l'emploi.

H. M.

Boumerdès

Près de 370 familles des Issers relogées

Près de 370 familles de la commune des Issers, à l'est de Boumerdès, ont été relogées, jeudi, dans des logements sociaux neufs, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme d'éradication de la totalité des chalets à travers la wilaya, a constaté l'APS. La démolition des chalets évacués dans la banlieue des Issers, a été entamée immédiatement après leur libération par leurs occupants. Sachant que l'opération

d'évacuation, supervisée par les autorités locales, a été encadrée par des équipes médicales spécialisées et des éléments de la Protection civile de la wilaya, est-il précisé. Les familles bénéficiaires de l'opération ont été accompagnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, réalisés à la cité Tikhribine, mitoyenne à leur ancien lieu de résidence, avant la récupération du foncier évacué, qui a été entouré d'une clôture pour sa protection dans

l'attente de son exploitation dans des projets d'équipements publics et de développement. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de cette opération de relèvement, le chef de l'exécutif, Abderrahmane Madani Fouatih, a fait part de la démolition, à ce jour, de quelque 5 976 chalets, habités par près de 35.000 âmes, à travers 18 sites, au niveau d'autant de communes. Il a signalé, en outre, la récupération d'une assiette foncière de

120 ha, sur un foncier ciblé estimé à 800 ha, abritant ce type de logements en préfabriqué, à travers 95 sites de la wilaya. L'assiette ainsi libérée a été destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements, dont 8 400 logements AADL, a-t-il ajouté. Lors d'une déclaration précédente, à l'APS, le chef de l'exécutif avait assuré que l'opération d'éradication des chalets, installés depuis 14 années à travers la wilaya de

Boumerdes, se fera de "façon progressive", jusqu'à leur disparition définitive. Le wali s'était engagé, dans la même déclaration, à la "fermeture définitive du dossier des chalets, dans les délais fixés, ajoutant que c'est un engagement et un défi à relever. L'opération a démarré officiellement le 26 décembre 2016, dans la commune d'Ouled Hadadj (ouest de Boumerdès) et avait touché, alors, 500 chalets, avant la démolition de 253 autres chalets à Corso, puis 130 à Tidjelabine, 190 à Larbaâatche, et 252 à Boudouaou, 500 à Bordj Menaiel. Sachant qu'une moyenne mensuelle de quatre opérations de relogement a été fixée pour ce programme d'éradication des chalets. Près de 15 000 chalets ont été installés, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, à travers 98 sites de la wilaya de Boumerdès, répartis sur 28 communes, rappelle-t-on. Ces chalets destinés initialement aux sinistrés du séisme, ont été redistribués dans un cadre social, après le relogement de ces derniers (sinistrés).

Hocine A.

Mostaganem/ Port de Sidi Lakhdar

Réception de la poissonnerie moderne au premier trimestre 2018

La nouvelle poissonnerie moderne du port de Sidi Lakhdar, à l'est de la wilaya de Mostaganem, sera réceptionnée au premier trimestre 2018, a-t-on appris jeudi du directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Toufik Rahmani. Le taux de réalisation de cette deuxième poissonnerie du genre, après celle du port de Salamandre dans la wilaya, a atteint 90 % et elle se trouve en phase de travaux finaux, a-t-il indiqué. Cette nouvelle structure contribuera à réguler la commercialisation des produits de mer, à appliquer les normes d'hygiène et d'exposition du poisson et à réunir des statistiques

sur les ressources halieutiques, a-t-il souligné. Elle comprend des espaces de vente du poisson, une chambre froide, une unité de fabrication de la glace, une salle de lavage des caisses en plastique utilisées dans la commercialisation, outre des équipements de pesée électronique, a fait savoir M. Rahmani. Un parc pour la réparation des filets a été réalisé au niveau du port de Sidi Lakhdar similaire à celui au port de Salamandre, a-t-il ajouté. Par ailleurs, il est prévu de doter le village des pêcheurs de la commune de Stidia, à l'ouest de Mostaganem, d'un parc dont la réalisation a

atteint un taux d'avancement de 60 %, et ce pour protéger le matériel de pêche et les équipements de 50 marins pêcheurs utilisant des embarcations de fabrication traditionnelle. Le nombre de pêcheurs, inscrits au niveau de la wilaya de Mostaganem, a atteint 6.400 pêcheurs en différents métiers et activités dont 90 % sont des jeunes activant en permanence aux ports de Mostaganem, Sidi Lakhdar, Salamandre, au village des pêcheurs de Stidia, à Bahara, dans la commune de Ouled Boughalem, et autres zones côtières de la wilaya.

N.B.

Bordj Bou Arreridj

L'eau potable pour 10 communes avant le ramadhan prochain

Cinq communes de la partie occidentale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj et cinq autres de sa partie septentrionale seront alimentées «avant le mois de ramadhan prochain» en eau potable à partir des barrages de Tiledit (Bouira) et Tichy Haf (Béjaïa), a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local. Lors de sa visi-

te d'inspection des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau dans les communes d'El M'hir et Ben Daoud, Salah El Affani a indiqué que les habitants de ces deux communes, en plus de ceux de Haraza El Mansoura et Ouled Sidi Ibrahim seront alimentés «avant le mois de ramadhan pro-

chain» en eau potable à partir du barrage de Tiledit (Bouira), ajoutant qu'il en allait de même pour les communes d'El Main, Tefreg, Colla, Ouled Dahman et Djaâfra qui seront, pour leur part, alimentées à partir du barrage de Tichy Haf (Béjaïa). Le wali qui était accompagné par le directeur par intérim de l'Algérienne

des eaux (ADE), Hocine Lounafi, a exhorté les responsables des entreprises de réalisation du réseau AEP «à établir un plan de travail», tout en insistant sur l'impératif de «créer un comité de suivi des travaux». Il a également donné des instructions aux responsables chargés des travaux de réalisation à l'effet d'œuvrer à

«livrer les différents chantiers avant le fin du mois de ramadhan prochain». Des chantiers qui s'inscrivent, a-t-il dit, dans le cadre des efforts de l'Etat pour améliorer l'alimentation en eau potable des citoyens.

R.R.

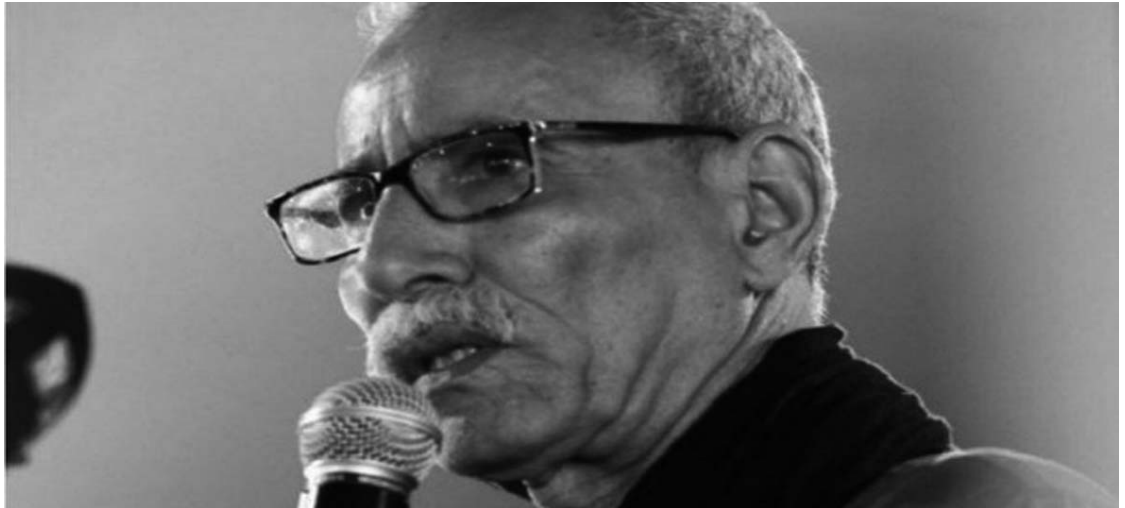
54^e conférence de l'ANC en faveur de la lutte du peuple sahraoui

Brahim Ghali salue les décisions historiques

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a salué jeudi «les décisions historiques» issues des travaux de la 54^e conférence du Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir en Afrique du Sud, en faveur de la lutte du peuple sahraoui contre l'occupant marocain pour la liberté et l'indépendance.

Par Amel N.

Dans une lettre au président élu à la tête de l'ANC, Cyril Ramaphosa et remise en son nom par le membre du secrétariat national du Front Polisario et wali d'El Ayoun, Mohamed Yeslem Beissat, le président sahraoui a adressé au nom du peuple sahraoui et de la direction du front Polisario, ses vœux au président de l'ANC nouvellement élu à la tête de l'ANC qui, a-t-il dit, a des liens étroits avec le Polisario, qui remontent à une longue date. Il a également salué «le grand succès» de la conférence et les décisions historiques prises notamment les recommandations du Congrès en faveur de la lutte du peuple sahraoui et son entière solidarité avec lui. La 54^e conférence de l'ANC qui s'est tenue à Johannesburg du 16 au 20 décembre en cours, a évoqué dans sa déclaration finale la cause sahraouie réaffirmant son soutien indéfectible à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance. Elle a également adopté une recommandation importante qui a suscité un long débat, au cours duquel les intervenants ont unanimement souligné la présence du phénomène colonial en Afrique à travers l'occupation marocaine du territoire de la République sahraouie. Ils ont appelé à imposer des sanctions contre le Maroc pour l'amener à se conformer à la légalité internationale. Les participants à la conférence ont par ailleurs appelé le gouvernement sud-africain à désigner un envoyé spécial pour le Sahara occidental afin de procéder aux démarches nécessaires pour l'application de la recommandation de la conférence.



PH. A. D. R.

La Confédération intersyndicale espagnole demande la libération des prisonniers

La Confédération intersyndicale espagnole a demandé au Maroc la libération des prisonniers politiques sahraouis et la cessation des violations des droits de l'homme dans les prisons et les territoires sahraouis occupés. L'Intersyndicale espagnole a exigé par ailleurs, le respect de l'«intégrité physique et psychologique des prisonniers», dans un communiqué rendu public et à travers lequel, la confédération a rappelé que cette année est le septième anniversaire du démantèlement violent du camp de la dignité, Gdeim Izik, par les forces d'occupation marocaines. Les marocaines avaient violemment réprimé la manifestation pacifique des sahraouis qui avaient protesté contre «les inégalités, les licenciements massifs des travailleurs

sahraouis, les procès arbitraires et inéquitables, les violations des droits de l'homme, le pillage des richesses naturelles», rappelle-t-on. La confédération espagnole a également rappelé la violence pratiquée par les forces d'occupation marocaine lors du démantèlement du camp de la dignité, Gdeim Izik, et les lourdes peines de prison prononcées à l'encontre des militants sahraouis qui ont été condamnés à l'issue d'un procès «injuste et sans garanties procédurales». L'Intersyndicale souligne en outre les entraves par les autorités marocaines, à la présence des observateurs internationaux, aux juristes et aux familles des prisonniers. «Cette injustice n'a pas été suffisante», ajoute l'intersyndicale espagnole. L'état marocain a en septembre dernier, appliqué la politique de la dispersion des détenus sur six prisons marocaines rendant encore plus difficiles les visites des proches et des avocats. «A tout cela s'ajoutent les tortures,

les mauvais traitements, le manque des soins médicaux et le refus de visites aux proches et familles, et tout cela démontre la cruauté avec laquelle l'occupant marocain agit, ce qui constitue une attaque contre les droits de l'homme et la liberté du peuple sahraoui», a souligné la même source. La Confédération intersyndicale espagnole dénonce cette situation et réitère sa demande de libération des prisonniers politiques tout en exigeant par ailleurs que les compétences de la mission des nations unies au Sahara occidental (Minurso) soient élargies à la surveillance et la protection des droits de l'homme. L'intersyndicale a également demandé à l'Union européenne de cesser de «détourner les yeux et de rendre effective la clause de respect des droits de l'homme établie dans l'accord préférentiel qu'elle a avec le Maroc et d'empêcher le pillage et la commercialisation des ressources natu-

relles sahraouies», réitérant sa solidarité avec «la juste cause du peuple sahraoui, avec ses travailleurs et avec le syndicat qui les représente (UGTSARIO)». Le Maroc, ajoute le communiqué, a amplement démontré son «manque de volonté de respecter les engagements pris lors de l'accord de cessez le feu de 1991, par le biais desquels il s'engageait à tenir un référendum d'autodétermination sous le contrôle des Nations unies». «La communauté internationale doit faire respecter au Maroc ces engagements et les multiples résolutions de l'ONU et de son Conseil de sécurité», a ajouté le communiqué, soulignant que seule «la cessation de l'occupation, le respect des droits de l'homme, la libération des prisonniers politiques sahraouis et l'exercice du droit à l'autodétermination, fixant sans délai une date pour le référendum, peuvent ouvrir la voie à une solution à ce conflit».

A.N./APS

Libye

Al-Sarraj et Le Drian discutent de la traite d'êtres humains et la migration clandestine

Les questions de la traite d'êtres humains et de la migration clandestine, ont été au centre des discussions entre le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale de Libye, Fayez al-Sarraj et le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian qui effectue une visite en Libye, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil présidentiel. Les deux parties ont évoqué lors de cette rencontre «les questions de la migration clandestine et de la lutte contre la traite d'êtres humains», a ajouté la même source, relevant que M. Al Sarraj a indiqué que «les Libyens sont victimes de cette migration, la responsabilité de la lutte contre ce fléau doit être assumée par toutes les parties». M. Al Sarraj a exprimé «les besoins en assistance de la Libye pour la sécurisation de ses frontières sud par lesquelles transitent les migrants», appelant la France à «soutenir les appareils de sécurité dans la sécurisation et le contrô-

le des frontières des pays voisins de la Libye au sud». Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) en Libye, avait annoncé samedi dernier qu'il comptait évacuer entre 5 000 et 10 000 réfugiés de ce pays. MM. Al Sarraj et Le Drian ont convenu par ailleurs de «renforcer la coopération et la coordination pour poursuivre les trafiquants d'êtres humains à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye». Les deux parties ont, en outre, passé en revue les derniers développements de la situation politique en Libye, les perspectives de la coopération entre la Libye et la France et d'autres questions d'intérêt commun. «Nous avons exprimé notre accord pour la création d'une Chambre des députés et un Etat, nous soutenons les efforts de l'émissaire onusien et nous nous employons à préparer les élections prévues l'an prochain avec le soutien du Haut commissariat pour les élections», a affirmé le président du Conseil présidentiel. Le ministre français des Affaires

étrangères a souligné pour sa part son soutien pour la tenue de ces élections et la mobilisation de tous les moyens pour assurer leur réussite. L'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, avait annoncé fin novembre dernier que la mission de l'ONU œuvre pour la tenue de ces élections avant fin septembre 2018. La mission de l'ONU en Libye avait signé le 6 décembre dernier un accord avec le Haut commissariat des élections pour lui apporter le soutien technique et logistique.

Une fosse commune retrouvée à Syrte

Les agences de sécurité de la ville de Syrte en Libye ont découvert jeudi une fosse commune contenant des dizaines de corps, a fait savoir un responsable. «Une force de sécurité s'est rendue dans le faubourg d'al-Manara et y a inspecté le site signalé, où nous avons découvert

une fosse commune contenant des dizaines de corps», a déclaré le porte-parole des forces de sécurité de Syrte, Taha Hadid. Les corps sont présumés être ceux de combattants du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), a indiqué M. Hadid. Al-Manara est l'un des derniers bastions de l'EI à avoir été tenu par ce mouvement combattant dans sa guerre contre les forces gouvernementales en 2015. Dès que la météo s'améliorera dans les prochains jours, les équipes du Croissant-Rouge récupéreront les corps et procéderont à des prélèvements d'ADN, a indiqué le porte-parole. En décembre 2015, les forces alliées au gouvernement libyen, soutenu par les Nations unies, ont vaincu l'EI et ses mouvements affiliés et les ont expulsés de Syrte, une ville située à quelque 450 km de Tripoli, la capitale du pays.

R. M.



Afghanistan

Six policiers tués dans un attentat dans le sud

■ Au moins six policiers ont été tués hier par un kamikaze qui a fait exploser un véhicule militaire dans un commissariat de la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, a-t-on appris de sources policières.

Par Rosa C.

Les talibans ont revendiqué l'attaque, survenue dans le district de Maiwand avant le lever du soleil, selon le porte-parole de la police de Kandahar Ghorzang Afridi. «Le kamikaze a fait sauter son Humvee vers 4h30 (00h00 GMT), tuant six policiers locaux», a-t-il indiqué à l'AFP. Ce véhicule militaire léger, dont l'armée américaine a cédé des centaines d'exemplaires aux forces de sécurité afghanes lorsque la coalition internationale a quitté l'Afghanistan en 2014, était chargé de trois tonnes d'explosifs, a indiqué le chef de la police du district de Maiwand, Sultan Mohammad.

Fin mai à Kaboul, un camion transportant une quantité moitié moindre d'explosifs avait fait au moins 150 morts. «L'explosion a été très forte. On a retrouvé des bouts du Humvee à 3 km de là», a poursuivi M. Mohammad, ajoutant que l'immeuble visé était «complètement détruit» et que «deux édifices adjacents étaient aussi endommagés du fait de l'intensité de l'explosion». Dans le marché de Maiwand, situé à 2 km du site, les devantures des



PH. > D. R.

magasins et les fenêtres des maisons ont aussi volé en éclat, a-t-il raconté, ajoutant que le bilan des victimes était appelé à évoluer dans le courant de la journée. Les responsables

afghans sous-estiment habituellement les pertes infligées par les différents groupes insurgés à leurs forces de sécurité.

D'après un policier local, qui a requis l'anonymat, ce sont huit personnes qui ont été tuées et

neuf blessées dans l'attentat. «Les huit policiers qui ont été tués ont été évacués ou dégagés des gravats», alors que «d'autres policiers sont portés disparus depuis l'attaque», a-t-il précisé.

Les talibans, qui ciblent les

forces de sécurité afghanes, afin de les démoraliser, ont volé des dizaines de Humvees et de pickups, selon des sources officielles. Ils s'en servent ensuite dans des attaques contre l'armée et la police afghanes, ce qui a des effets dévastateurs.

Mi-octobre, l'explosion d'un Humvee avait tué 43 soldats dans une base militaire de ce même district de Maiwand, situé à une vingtaine de km de la province du pavo, «la province du pavo», dont les talibans contrôlent les deux tiers.

Les forces de sécurité afghanes, affaiblies par les désertions et la corruption, perdent chaque année des milliers d'hommes, davantage encore depuis le départ de la coalition internationale menée par les Etats-Unis.

En 2016, quelque 6 800 soldats et policiers afghans ont été tués, soit une augmentation de 35% par rapport à l'exercice précédent, selon le Sigar, un organisme militaire américain.

Leur moral est d'autant plus bas que les insurgés bénéficient de complicités en interne, que ce soit des agents infiltrés ou via du matériel militaire que leur vendent des soldats corrompus.

R. C.



Points chauds

Condamnation

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump, fort de sa victoire totalement inattendue à l'élection présidentielle américaine de novembre 2016, n'a cessé depuis son arrivée effective à la Maison-Blanche en janvier dernier, de prendre des décisions plus contestées les unes que les autres. Toutefois, toutes ces décisions étaient jusque-là directement liées à la politique intérieure et internationale américaine. Or, le 7 décembre dernier, le président américain prenait la décision unilatérale de s'ingérer dans un dossier complexe et surtout étranger en reconnaissant Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël. Car si les Américains sont impliqués dans ce dossier de longue date, ce n'est qu'au titre de médiateur extérieur et non en tant que partie prenante. Mais les Nations unies se sont mobilisées contre la reconnaissance américaine et ont infligé jeudi un sérieux revers à Trump. En effet, l'Assemblée générale de l'ONU a voté à une large majorité une condamnation de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par Washington, alors même que l'administration américaine à avoir multiplié cette semaine les menaces financières contre les pays opposés à leur position. Malgré sa défaite, Washington estime avoir limité la casse: l'ambassadrice américaine aux Nations unies Nikki Haley, qui avait promis de «noter les noms» des pays qui voteraient une résolution condamnant la décision de Donald Trump sur Jérusalem, a remercié jeudi sur Twitter, liste à l'appui, les 65 Etats qui, à ses yeux, «n'ont pas cédé aux méthodes irresponsables de l'ONU» en choisissant le vote contre ou l'abstention. Sur les 193 pays membres de l'ONU, 128 ont voté en faveur de cette résolution non contraignante, dont de nombreux alliés de Washington comme la France et le Royaume-Uni. Neuf ont voté contre, parmi lesquels bien entendu les Etats-Unis et Israël qui ont fait savoir que le texte ne changerait rien dans les faits. Washington avait multiplié menaces et pressions, à la stupeur de nombre de diplomates onusiens. Toutefois, les intimidations exercées par les représentants américains ont pesé tout de même, trente-cinq Etats, dont le Canada, le Mexique, la Pologne ou la Hongrie, ayant choisi de s'abstenir et 21 ont choisi de ne pas prendre part au scrutin. Reste à savoir si au-delà de sa provocation, Trump a comme il l'affirme, la volonté de trouver une solution au conflit israélo-palestinien et si plutôt que de se présenter comme le champion d'Israël, il réussira à mettre ses préférences de côté pour aider les Palestiniens et les Israéliens à reprendre le dialogue. Même si les Palestiniens ont déjà fait savoir qu'ils refusaient que les Etats-Unis jouent un rôle futur dans les négociations avec l'Etat hébreu.

F. M.

Migration

Vers un quasi-triplement des demandeurs d'asile en Europe à cause du climat

Le changement climatique pourrait quasiment tripler le nombre de demandeurs d'asile dans l'Union européenne d'ici la fin du siècle si les émissions de gaz à effet de serre conservaient leur rythme actuel, un afflux migratoire qui pourrait avoir des effets déstabilisateurs.

Selon les chercheurs dont l'étude est publiée jeudi dans la revue Science, entre 98 000 et 660 000 demandes d'asile supplémentaires pourraient être déposées chaque année dans l'UE d'ici à 2100. La place du curseur dépend du niveau de hausse de la température mondiale.

Ils ont examiné les demandes d'asile de ressortissants de 103 pays déposées dans les pays de l'Union européenne entre 2000 et 2014, et les ont comparées aux variations de température dans chacune de ces nations.

Leur constat: plus le thermomètre s'éloigne de 20 degrés Celsius – température optimale pour les récoltes agricoles – plus le nombre de candidats à l'émigration augmente.

S'appuyant sur les projections de hausse de la température mondiale d'ici à 2100, les chercheurs ont déterminé qu'une hausse moyenne de 1,8 degré entraînerait un bond de 28% des demandes annuelles d'asile dans l'Union européenne à cet horizon. C'est le scénario le plus favorable, avec un plafonnement des émissions ces pro-

chaines décennies avant une diminution. Mais avec le maintien du rythme actuel, la Terre pourrait se réchauffer de 2,6 à 4,8 degrés d'ici à 2100. Les demandes annuelles d'asile pourraient alors bondir de 188% à cette date, à 660 000 de plus qu'aujourd'hui. «L'Europe est déjà divisée sur le nombre de réfugiés qu'elle peut accueillir», a relevé Wolfram Schlenker, économiste à l'Université Columbia.

«Etant donné que les pays les plus pauvres situés dans les parties les plus chaudes du globe sont les plus vulnérables au changement climatique, notre étude met en lumière l'étendue de l'interdépendance entre les nations qui se traduira pour l'Europe par un net accroissement du nombre d'immigrés désespérés», a-t-il ajouté. Les 196 signataires de l'Accord de Paris sur le climat en 2015 se sont fixés comme objectif de limiter la hausse du mercure à deux degrés au-dessus de l'ère pré-industrielle, pour éviter les effets les plus néfastes du réchauffement comme une forte montée du niveau des océans du fait de la fonte accélérée des glaces polaires. La décision du président américain Donald Trump de retirer les Etats-Unis, deuxième plus gros émetteur de CO2 dans le monde, de cet accord pourrait compromettre cet objectif.

Plusieurs études ont montré l'ampleur des effets déstabilisa-

teurs du changement climatique sur les sociétés humaines. L'une d'entre elles, publiée en 2011 dans la revue britannique Nature, révélait le lien entre l'apparition cyclique du courant équatorial chaud du Pacifique El Nino et les sécheresses ayant accru les violences et les guerres autour du globe. Une autre, publiée en 2015 dans les Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), montrait que le changement climatique avait contribué à la sécheresse de 2006 à 2010 au Proche-Orient et avait été un catalyseur du soulèvement en Syrie en 2011 qui a conduit à la guerre civile. Ce conflit est responsable de 500 000 morts et de l'exil forcé de 5,4 millions de Syriens. L'inquiétude est grandissante en Allemagne, qui a accueilli la plus grande partie des immigrés syriens dans l'Union européenne, concernant l'assimilation de ces nouveaux venus et des pertes d'emplois, comme l'ont montré les résultats des dernières élections parlementaires. Le regain du sentiment anti-immigrants sur le Vieux continent a également été pointé du doigt pour la décision de construire un mur à la frontière hongroise et pour la victoire du Brexit au Royaume-Uni.

Selon les chercheurs, cette poussée xénophobe sur laquelle a joué M. Trump pendant sa campagne a contribué à son élection à la tête des Etats-Unis.



Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes

Forte participation étrangère

■ Le Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes est de retour à partir d'aujourd'hui pour sa douzième édition. Cette manifestation artistique et culturelle verra la participation d'orchestres et artistes des quatre coins du monde. Il ne s'agit pas seulement de revisiter le patrimoine mondial lors de cette édition, mais aussi de découvrir des musiques peu connues. L'évènement se poursuit jusqu'au 25 du mois de décembre à l'Opéra d'Alger.

Par Abia Selles

Alger vibre à partir de ce soir sous les rythmes de la musique universelle. C'est dans le cadre de la douzième édition du Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes que les Algérois peuvent passer des soirées musicales pleines de créativité et d'authenticité. Ce festival, connu par la qualité de ses prestations, verra la participation d'artistes et orchestres les plus prestigieux du monde entier.

Palais Ahmed-Bey

Le conte populaire «Nedjma» revisité

LE CONTRE populaire «Nedjma», tiré du patrimoine culturel de la ville du vieux rocher, a été ressuscité par le chercheur Mohamed Eulmi à l'occasion du Festival culturel national de poésie féminine, abrité par le Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles «Palais Ahmed-Bey» de Constantine. Sur fond d'un décor traditionnel constantinois, Mohamed Eulmi a convié dimanche soir le public à un voyage profond dans l'âme déchirée de Djaballah, auteur du poème, dans lequel il a immortalisé son amour pour Nedjma et son déchirement intérieur lorsque l'impitoyable tradition des familles notables constantinoises a décidé de marier Nedjma à son cousin consanguin. Le narrateur a passé en revue la poésie citadine constantinoise et ses différents types dont El Mahdjouz qui a souvent servi à exprimer les tristesses et les joies des habitants de l'antique Cirta.

Il a également tenté de remonter à la source du conte «El Boughi» qui serait à la fois un vieux poème et la tradition populaire orale. Face à l'insistance de l'assistance, Mohamed Eulmi, chercheur en musique malouf, a chanté le doux poème de «Nedjma», suscitant les applaudissements du public composé de poétesses et d'intellectuels.

La soirée a également été marquée par des récitals poétiques donnés par Zayneb Benzoui, Hanine Omar, Oum El Khair Abdelmawla et Naïma Boulouizi, ainsi que la Libanaise Meriam Mechtaoui et la Tunisienne Sania Mesdouri. Un défilé de tenues constantinoises traditionnelles a été présenté par la styliste Rahima Babouri, en marge du festival qui s'est poursuivi jusqu'à hier, ultime journée de la rencontre, par des conférences, une tournée à travers les sites touristiques de Constantine et un concert de Malouf. L. B.

Le spectacle d'ouverture sera assuré par des voix féminines algériennes qui ont marqué la scène artistique malgré leur jeune âge. Il s'agit de Imene Sahir de Boufarik et Nesrine Ghanim de Tlemcen. Ces talentueuses interprètes de musique andalouse seront accompagnées par l'ensemble national féminin de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Naguib Kateb avant de céder la scène à l'ensemble Venis de Croatie et Sexstete O.Osipov de Russie. Les prestations de ces orchestres ne passeront pas inaperçues, vu leur réputation internationale. Il est à noter que le festival verra la présentation de plus de quinze spectacles des différents pays du monde dont la Tunisie, la Turquie, l'Espagne, le Madagascar, le



Pakistan, le Japon, le Maroc, l'Egypte et la France.

Connu également sous le nom de «FestivAlgérie», cet évé-

nement regroupe des master-classes, des expositions et des concours encadrés par des professionnels.

Il est à rappeler que l'édition précédente de ce festival avait vu la participation de plusieurs pays et la présentation de musiques peu connues.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 13 janvier 2018 : Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Nouredine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

Palais de la culture Abdelkrim-Dali (Tlemcen)

Mercredi 20 décembre à 19h :

Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

L'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre)

Jusqu'au 25 janvier 2018 :

A l'occasion du 80^e anniversaire de la Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Salle Le Maghreb (Oran)

Judi 21 décembre à 19h :

Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Salle Ahmed-Bey (Constantine)

Mardi 19 décembre à 19h :

Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 4 janvier 2018 :

Exposition collective «Art Mature» de Abderrahmane Mekki, Mourad Belmekki, Othmane Mersali, Oulhaci Mohamed et Belhachemi Nouredine.

Bibliothèque nationale

d'Algérie (El-Hamma, Alger)

Mardi 19 décembre à partir de 9h :

Colloque international sur le patrimoine archéologique en Algérie et les médias, organisé par le ministère de la Culture en collaboration avec l'Union européenne.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Du 20 au 25 décembre à 20h :

12^e édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

Librairie Les Beaux-Arts (rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Judi 21 décembre à 14h :

Edition Ingese organise une vente-délicieuse de la bande dessinée «P'tit Omar, la révolution dans le cartable» de Souhila Amirat et Ben Youcef Abbas Kebbir.

Afin de valoriser l'héritage culturel

Le patrimoine culturel à travers les médias en débat

Une rencontre internationale sur la valorisation du patrimoine culturel à travers les médias et le traitement médiatique des questions liées au patrimoine s'est tenu hier à Alger. Intitulée «Patrimoine à la Une !», cette rencontre organisée par le ministère de la Culture et le programme d'appui au patrimoine culturel algérien de l'Union européenne a fait le point des expériences de journalistes algériens et étrangers ayant travaillé sur le patrimoine culturel.

Le rôle de la «communication institutionnelle dans la valorisation et la protection du patrimoine» et la mise en valeur du patrimoine saharien ont été abordés par des journalistes et des cadres du ministère de la Culture.

Les enjeux du journalisme spécialisé dans le patrimoine et le rôle du journaliste dans la promotion du patrimoine culturel comme vecteur de développement du tourisme alternatif étaient également au programme de la rencontre au cours de

laquelle l'expérience des Emirats arabes unis dans le domaine du patrimoine immatériel était présentée.

Cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21,5 millions et 2,5 millions d'euros respectivement, le programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie (Uap) vise à renforcer la méthode d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures d'urgence pour la sauvegarde des biens et l'installation de chantiers-écoles.

Depuis sa mise en œuvre, le programme a financé 18 associations porteuses de projets liés à la protection du patrimoine à hauteur de 13 millions d'euros, formé un premier noyau d'archéologues spécialisés dans l'inventaire et dispensé plusieurs formations dans le domaine de l'archivage et la restauration d'archives photo et vidéo.

Une première plateforme informatique de traitement et de gestion des fiches d'inventaires des biens culturels, baptisée

«Touisa», avait été mise en place par ce programme.

Lors du lancement de ce projet en 2015, les responsables de l'Uap avaient annoncé un cycle de formation sur le traitement médiatique des questions liées au patrimoine à l'attention des journalistes algériens, en collaboration avec le ministère de la Culture. Il faut savoir, dans ce sens, que la formation n'a pas encore été lancée.

Sur le plan de la restauration du patrimoine matériel, le programme a lancé l'étude d'exécution des travaux de restauration du monument funéraire berbère lmedghacen (Batna), confiée à un consortium français, ainsi que des chantiers-écoles à La Casbah d'Alger et au musée des antiquités et des arts islamiques.

Un autre programme de formation de formateurs aux métiers liés au patrimoine a également été lancé en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle à Oran.

F. H.

Littérature

Le Grand prix Assia Djebar décerné jeudi à Alger

Le Grand prix Assia Djebar du roman de l'année 2017 sera décerné jeudi prochain par l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité (Anep) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), indiquent les organisateurs.

71 œuvres littéraires concourent pour cette troisième édition du Grand prix Assia Djebar, dont 42 romans en langue française, 24 en arabe et cinq en tama-

zight. Le jury de cette édition 2017 est formé des universitaires et hommes de culture, Amina Bekkat, Abdelmadjid Merdaci, Hamid Bouhbib, Brahim Sahraoui, Abdelkader Bouzida, et Achour Fenni. Il est présidé pour la troisième année consécutive par l'universitaire Naget Khedda.

Le deuxième édition du prix a vu la consécration de Samir Kacimi pour «Kitab El Macha'a» (arabe) de Lynda Koudache

pour «Tamacahut Taneggarut» (tamazight) et de Djamel Mati pour le roman «Yoko et les gens du Barzakh» (français).

Les lauréats du Grand prix Assia Djebar – du nom de la célèbre femme de lettres algérienne disparue en 2016 – seront connus en même temps que la cérémonie de remise du prix, organisée jeudi au Centre international des conventions à Alger.

Racim C./APS



Arabie saoudite Khoualed et Boulaouidet rejoignent Ohod SC

LE OHOD SC s'algérienise de plus en plus. Le club de la ville de Medine, entraîné par Nabil Neghiz et qui compte dans ses rangs l'international Azzedine Doukha, va ajouter deux autres Algériens à son effectif. Le club promu cette saison en Saudi Premier League va engager (sous réserve de la visite médicale) le duo Nacereddine Khoualed (31 ans, ex-USMA) et Mohamed El Hadi Boulaouidet (27 ans, ex-NAHD). Les deux joueurs, qui sont arrivés aujour-

d'hui en Arabie Saoudite, signeront leurs contrats une fois la traditionnelle visite médicale préalable passée avec succès.

Khoualed s'est libéré à l'amiable de son contrat avec l'USMA après 11 ans au club, tandis que Boulaouidet quitte le NAHD six mois seulement après son arrivée au club, pour rejoindre son ex-entraîneur à Ohod.

Le Ohod SC occupe actuellement la 12^e place (sur 14) de la Division 1 saoudienne.

Equipe nationale

La sélection algérienne rencontrera le Rwanda le 10 janvier

■ L'équipe nationale de football affrontera le Rwanda le 10 janvier prochain à Tunis en match amical international. Ce match a été négocié par la FAF pour permettre à la sélection de préparer les échéances qui attendent le groupe et notamment cette sélection locale qui est en pleine construction.

Par Mahfoud M.

C'est d'ailleurs, cette EN A' qui sera concernée par cette joute amicale qui se jouera en dehors de la date-FIFA. Le sélectionneur national l'a, d'ailleurs, annoncé aux joueurs à la fin du stage qui s'était tenu cette semaine au centre des équipes nationales de Sidi Moussa, en leur disant qu'ils auront la chance d'affronter le Rwanda après que le match face aux Emirats arabes unis a été annulé, en raison de la participation de cette dernière à la Coupe du Golf. Pour ce match face au Rwanda, il faut savoir que c'est à la faveur de la participation de cette dernière au CHAN au Maroc au mois de janvier qu'elle a accepté de donner la réplique aux Algériens. Les Rwandais seront en stage en Tunisie avant de rentrer au Maroc pour disputer cette compétition continentale qui concerne les joueurs locaux. C'est pour cela que ce sont les Verts qui se rendront en Tunisie pour les rencontrer et leur donner la réplique. Le coach national, Madjer, a trop insisté pour programmer ce genre de match amical, étant donné qu'il souhaitait voir à l'œuvre ces joueurs locaux et il sait que seul un match amical pourra lui permettre de connaître leur niveau. Le driver nationale avait souligné dans une de ses déclarations qu'il fera tout ce qui est en son possible pour relancer le joueur local qui est resté marginalisé pour une longue période et ne figurait plus en sélection nation-



Stage réussi pour les Verts

nale sachant qu'on ne faisait appel qu'aux joueurs émigrés. C'est pour cette raison qu'il fait tout pour donner sa chance aux joueurs du cru d'où cette décision de programmer un stage chaque mois pour leur donner l'occasion de se frotter au haut niveau et améliorer leur jeu. Par ailleurs, et pour ce qui est de ce dernier stage qui s'est déroulé à Sidi Moussa, Madjer dira qu'il s'est déroulé dans de bonnes conditions, même s'il aurait souhaité qu'il soit ponctué par un match amical. Il dira qu'il s'agit surtout plus d'une présélection étant donné qu'il voulait voir à l'œuvre certains éléments et que d'autres joueurs suivront dans les prochains regroupements qu'il organisera. «Le début du stage fut

excellent. Par la suite, on a eu quelques blessés, mais tout s'est bien passé dans l'ensemble», dira le coach des Fennecs qui ajoutera qu'il y avait une bonne ambiance dans le groupe et que tout le monde se donnait à fond et avait une volonté de réussir. Madjer s'est dit satisfait du comportement général du groupe lors de ce stage, car les joueurs se sont bien entraînés et se sont donnés à fond. Pour ce qui est de la réaction des joueurs locaux à ce stage, il avouera que ces derniers reprennent confiance en misant sur eux et ils savent qu'avec lui ils auront plus de chance de jouer, même s'il rappelle qu'il prendra toujours les meilleurs et qui donneront le plus attendu à la sélection nationale. M. M.

France

Hameur Bouazza jouera en amateur

LIBRE DEPUIS quelques jours et la résiliation de son contrat avec le Tours FC, Hameur Bouazza a déjà retrouvé un club. Et l'ancien international algérien (22 sélections) surprend puisqu'il s'est engagé avec le FC Fleury 91, un club de National 3, soit le cinquième échelon du football de clubs français ! Le club de la région parisienne réussit évidemment un gros coup sur le marché des transferts dans sa division, en enrôlant l'ex-ailier international pour deux ans.

Bouazza disputait il y a encore quelques mois la Ligue des

Champions de la CAF avec l'Etoile Sportive du Sahel...

Lors de la première partie de saison, Bouazza évoluait en Ligue 2 avec le Tours FC (16 matches, 2 passes décisives).

Le FC Fleury 91, leader de la poule C de National 2, peut envisager sereinement la seconde partie de saison avec ce renfort de poids. Le joueur de 32 ans, originaire de la région parisienne, a évolué par le passé notamment en Premier League (Fulham, Watford, Birmingham), en Ligue 1 (Arles-Avignon) ou encore en Algérie (ES Sétif) et en Tunisie (ES Sahel).

Tournoi tri-nations Maghreb de rugby L'EN bat la Tunisie



LA SÉLECTION algérienne de rugby a dominé son homologue tunisienne sur le score de 36 à 13 (mi-temps : 17-03), mercredi pour le compte de son premier match au tournoi tri-nations Maghreb qui se dispute à Oujda (Maroc) du 17 au 23 décembre.

L'Algérie jouera son deuxième match face au Maroc pays

hôte le 23 décembre sur la pelouse synthétique du stade municipal d'Oujda qui abrite ce tournoi. Lors du match d'ouverture, disputé dimanche dernier, la sélection marocaine a battu son homologue tunisienne (17-16). Le tournoi tri-nations Maghreb est organisé à tour de rôle par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Rugby Afrique a désigné des arbitres internationaux pour diriger les matchs et a prévu en marge de ce tournoi une formation d'arbitres encadrée par l'ancien international français, Salem Attalah.

Résultats du tournoi :

Maroc -Tunisie	17-16
Tunisie -Algérie	13-36

Championnat militaire de taekwondo

L'équipe de la 4^e Région militaire haut la main

L'ÉQUIPE de la 4^e Région militaire (RM) a remporté le championnat national militaire de taekwondo qui a pris fin mercredi au complexe sportif régional de la 4^e RM à Ouartgla.

Les éléments de la première division blindée de la 5^e RM se sont adjugé la deuxième place, suivis par ceux de la 2^e RM et de la Gendarmerie nationale qui ont complété le podium. S'agissant des épreuves de pomsae, le champion du monde Nacir Merdaci (2^e RM) s'est adjugé la première place, suivi d'Aymène Badi (4^e RM). La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive a été présidée, au nom du commandant de la 4^e RM, par le chef du bureau des opérations de l'Etat-major de la 4^e RM, le colonel Lahcene Lakhdari, qui s'est félicité du fair-play ayant

marqué ces épreuves qui ont regroupé 18 équipes, totalisant 144 athlètes issus de différents commandements, régions et unités militaires.

La sélection algérienne de football a terminé l'année 2017 au 58^e rang mondial, dans un classement dominé toujours par l'Allemagne, suivie du Brésil et du Portugal. Selon le ranking du mois de décembre, publié jeudi par la Fédération internatio-

Schalke 04

Le retour de Bentaleb confirmé par son coach

L'entraîneur de Schalke 04 Domenico Tedesco a confirmé le retour pour janvier prochain du milieu international algérien Nabil Bentaleb, blessé depuis octobre dernier.

«Le stage hivernal que nous allons effectuer à Benidorm en Espagne du 1^{er} au 7 janvier sera une occasion pour les joueurs qui souffraient de blessures d'effectuer leur retour parmi le groupe à l'image de Bentaleb,

Goretzka et Insa», a indiqué le coach de la formation de la Ruhr, cité par la presse locale. Blessé au pubis le 28 octobre dernier lors de la réception de Wolfsburg (1-1) en Bundesliga, le joueur algérien a dû déclarer forfait pour les deux derniers matchs de l'équipe nationale disputés en novembre dernier face au Nigeria (1-1) en clôture des qualifications de la Coupe du monde 2018 et en amical face à la

Classement FIFA L'EN à la 58^e place

de football (Fifa), les Verts, sans avoir joué, ont gagné 6 places par rapport à novembre dernier. Ils réintègrent le Top 10 africain à la 10^e position, derrière le Sénégal (23^e), la Tunisie (27^e), l'Egypte (31^e), la RD Congo (39^e, -3), le Maroc (40^e), le

Burkina Faso (44^e), le Cameroun (45^e), le Ghana (50^e, +1) et le Nigeria (51^e, -1). La Gambie, prochain adversaire des hommes de Rabah Madjer au mois de septembre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019, occupe la 164^e position (-1). Le classement Fifa a très peu évolué en raison du faible nombre de matchs internationaux disputés depuis la dernière édition. L'Argentine se maintient au 4^e rang, devant la Belgique et l'Espagne. L'Italie, qui ne s'est pas qualifiée pour le Mondial-2018 en Russie, pointe au 14^e rang. Les Pays-Bas et les Etats-Unis, qui seront aussi absents de la Coupe du monde, occupent respectivement les 20^e et 24^e places. L'hôte de la prochaine Coupe du monde ne figure lui qu'au 64^e rang.

Centrafrique (3-0). Bentaleb (23 ans) a démarré la saison sur les chapeaux de roues en marquant trois buts en championnat avant d'être stoppé net dans son élan par cette blessure. Prêt par les Anglais de Tottenham pour une saison, Bentaleb a fini par s'engager définitivement la saison dernière jusqu'en 2021 avec Schalke 04 qui a levé l'option d'achat au terme de la première partie de la saison 2016-2017.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Personnalités du monde de la culture

Ils nous ont quittés en 2017

L'ANNÉE 2017 a vu la disparition de plusieurs noms de la scène culturelle algérienne, certains après une longue carrière, d'autres, laissant derrière eux une œuvre inachevée. Premier à ouvrir la triste liste, le musicien-arrangeur, Sidali Bahri, parti le 5 janvier à l'âge de 59 ans, rejoint une semaine plus tard par le comédien et homme de théâtre Abou Djamel, Arezki Rabah de son vrai nom, disparu à 79 ans, puis Hadj Rahim, réalisateur de la première caméra cachée, à 83 ans, suivi du comédien et chansonnier, Djaffar Bek, un des pionniers du sketch et du music-hall en Algérie, décédé à l'âge de 90 ans le 31 janvier. L'ancien chanteur de raï, Skander Sanhadji, est ravi aux siens le 13 février à Oran, à l'âge de 84 ans, l'écrivain et président de l'Académie algérienne de langue arabe, Abderahmane Hadj-Salah, tire sa révérence le 5 mars à Alger à l'âge de 90 ans, suivi des jeunes musiciens Lahcène Bouazza (35 ans) et Mimoun Sennouci (20 ans), tous deux de la troupe folklorique «Forsane Maghnia» disparus dans un accident de la route. Deux mois plus tard, disparaissent successivement, l'ancien journaliste, écrivain, Abdelkrim Djillali, parti le 8 mai à l'âge de 61 ans, l'accordéoniste Omar Ziyat, connu sous le nom de Omar Sono Safi (56 ans) et le chanteur kabyle, Moussa Kerbache, ravi aux siens à l'âge de 53 ans. Le chanteur chaâbi, Sid Ahmed Zeghiche (63 ans) décède le 10 juin à Mostaganem, rejoint une semaine plus tard par le réalisateur et comédien Yacine Bendjemline à 56 ans, puis le poète Ahmed Saïdi, mort le 23 juin à Oran à l'âge de 84 ans. Les 27 et le 30 du même mois disparaissent, respectivement,

le musicien-batteur Mohamed Keche à l'âge de 65 ans et le poète et parolier Belhadri Belhadri à l'âge de 63 ans. Le mois de juillet verra la disparition, coup sur coup, de sept artistes : le violoniste de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, Ali Rouabhi, décédé à Alger à l'âge de 64 ans, le chanteur kabyle Mohamed Azerzour à Bejaïa à l'âge de 73 ans, le chanteur de la chanson oranaise Blaoui El Houari, survenu à Oran à l'âge de 91 ans ainsi que le comédien et humoriste Rachid Zeghimi à Constantine à l'âge de 72 ans. Le chanteur populaire Houari Aouinet décédé à Oran à 70 ans et le cinéaste Youcef Bouchouchi (78 ans) survenu à Alger, fermeront le cortège des disparitions en cet été 2017. La faucheuse était également au rendez-vous en septembre pour prendre successivement le chef d'orchestre Rachid Saouli (65 ans) et l'acteur et réalisateur Mahmoud Zemmouri à l'âge de 71 ans. Outre le décès à l'âge de 100 ans du doyen de la musique andalouse, Mustapha El Hassar et du chanteur kabyle Amar Sghir, la mort a frappé de plein fouet la famille des arts plastiques en novembre. A quelques jours d'intervalle, les plasticiens Salah Hioun et Choukri Mesli, tous deux octogénaires, décédaient ainsi que le sculpteur Belkacem Boufersaoui, survenu à 68 ans. Les décès le 3 décembre à Paris à l'âge de 66 ans de Salah Hadjal, autre artiste-peintre, et du romancier et universitaire Nouredine Saadi, ravi aux siens le 14 décembre à l'âge de 73 ans, viendront s'ajouter à la longue liste d'artistes et d'hommes de culture disparus en cette année finissante.

Racim C.

Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel :

L'Algérie félicitée à Vienne

LE PRIX Nobel de la Paix 1997, l'Américaine Jody Williams, présidente de la Campagne Internationale pour l'élimination des mines antipersonnel, dans une lettre qu'elle a adressée au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rendu un vibrant hommage à l'Algérie pour son engagement et son action dans la lutte contre les mines antipersonnel. Cette lettre a été remise par M^{me} Williams à l'ambassadeur d'Algérie à Vienne, lors d'une cérémonie organisée en marge des travaux de la 16^e Conférence annuelle des Etats Parties à la convention d'Ottawa sur l'élimination des mines antipersonnel, qui s'est tenue à Vienne du 18 au 21 décembre 2017. Dans sa lettre, M^{me} Williams a chaleureusement félicité le président de la République et le gouvernement algérien pour les résultats réalisés par l'Algérie qui a «pleinement» respecté ses engagements découlant de la Convention d'Ottawa. M^{me} Williams s'est réjouie du parachèvement par l'Algérie des opérations de déminage et de nettoyage des vastes zones minées ainsi que la destruction totale, en septembre dernier, des stocks restant de mines antipersonnel. Elle a ajouté que «l'expérience algérienne dans ce domaine devrait servir comme exemple pour tous les pays de la région et du monde». Cette conférence annuelle, présidée par l'Autriche, coïncide avec la célébration du 20^e anniversaire de l'adoption de la Convention d'Ottawa. Lors de la cérémonie d'ouverture, le chancelier fédéral d'Autriche, Sebastian Kurz, a félicité l'Algérie pour l'accomplissement de ses engagements conventionnels et le Sri Lanka pour son adhésion à ce Traité. Par ailleurs, l'Algérie a été également félicitée par la majorité des délégations et chaleureusement applaudie à l'issue de son discours devant cette Conférence.

Hani T.

L'ALGERIE ENVISAGE D'AUGMENTER LE PRIX DE L'ESSENCE



Djalou@hotmail.com

Mosquée El-Forkane d'El-Kseur

L'auteur du vol de la caisse de zakat arrêté

■ «L'auteur du vol de la caisse de «zakat» de la mosquée El Forkane de Berchiche, dans la commune d'El-Kseur, a été arrêté par les éléments de la sûreté urbaine de la localité, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

L'enquête a été ouverte suite à des informations faisant état du vol d'une somme d'argent de la caisse de «Zakat». Les policiers, avec l'aide de l'imam de la mosquée, ont procédé à la surveillance d'un

suspect qui a été surpris en train de faire sortir des billets de banque de la caisse avec un fil et de la colle. Ce dernier avait en sa possession aussi 43 000,00 DA. Il s'agit de S.A., âgé de 54 ans et étranger à la ville. Un dossier pénal a été élaboré à son encontre pour vol d'un lieu

sacré en flagrant délit. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Amizour, il a été cité à comparaître et a condamné à 5 prison ferme assortie d'une amende de 5 000,00DA», précise la même source.

H. C.

Trafic et consommation de drogue à Béjaïa

Trois individus arrêtés et écroués

«Trois individus ont été arrêtés par les éléments de la brigade anti-stups de la police judiciaire de la sûreté de wilaya au cours de rondes policières dans la ville», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'affaire a été enclenchée lorsque les policiers ont suspecté un groupe de personnes dont l'un d'eux a tenté d'avaler un morceau de drogue alors qu'il les interpellait. Il s'agit de A.I. 53 ans, CH. L. 39 ans. Après perquisition du domicile du premier individu, les policiers ont retrouvé 221 g de kif et des psychotropes. Après enquête, les policiers ont identifié puis arrêté le troisième suspect, en l'occurrence, A.N. âgé de 46 ans ayant des antécédents judiciaires. Un dossier judiciaire a été

ficelé à l'encontre des trois individus pour possession de drogue et commercialisation, achat de drogue en vue de la revendre, détention de psychotropes en vue de les consom-

mer. «Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, ils ont été cités à comparaître avant d'être écroués», souligne notre source.

H. C.

Skikda

Destruction de 3 casemates pour terroristes

TROIS casemates pour terroristes, contenant 40 bombes et un canon de confection artisanale, une plaque photovoltaïque, des denrées alimentaires et d'autres objets, ont été découvertes et détruites dans la matinée du vendredi à Oued-Garou (Skikda) par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la bonne exploitation d'informations, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, dans la matinée du 22 décembre 2017, lors d'une opération de ratissage, au niveau de la localité de Oued-Garou à Skikda, trois casemates pour terroristes, contenant quarante bombes et un canon de confection artisanale, une plaque photovoltaïque, des denrées alimentaires et d'autres objets», précise la même source.

O. N.